



## LES BASES AGRONOMIQUES ET PHYTOTECNIQUES (appliquées aux grandes cultures) – FOAD

### OBJECTIFS :

Cette formation en ligne permet d'acquérir des connaissances agronomiques et phytotechniques fondamentales pour envisager, par la suite, aborder des problèmes plus complexes.

Elle constitue une très bonne initiation pour un agent non-spécialiste afin qu'il soit en mesure de dialoguer avec un professionnel, dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

### PUBLIC CONCERNE :

Personnels techniques des DDT, DD(CS)PP, DRAAF, ASP, FAM et personnels de l'enseignement agricole.

Pour les agents sans culture agricole, il sera nécessaire d'avoir suivi préalablement la FOAD "Connaissance de l'exploitation agricole".

Rappels de biologie (nutrition, croissance et développement des végétaux).

L'exploitation agricole et ses systèmes de productions végétales.

Les caractéristiques et propriétés du sol.

Les améliorations foncières des sols (amendements et contrôle de l'humidité des sols).

La fertilisation et son pilotage.

Les techniques de travail du sol.

la protection des cultures (Contexte, les bio agresseurs et leur nuisibilité, les moyens et les stratégies de lutte).

Les techniques d'amélioration végétale.

Les matériels agricoles.

Les critères de choix des cultures dans les systèmes de productions.

Formateur CFPPA et/ou Lycée agricole

### CONTENU PROPOSE :

### TUTEUR :

### DATES :

Toute l'année

### DUREE :

4 jours

### LIEU :

Sur le lieu de travail de l'agent

### CHEF DE PRODUIT : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Patrick MATHIEU  
Régine GADOUD-VERNASSIER

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>  
Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
Mél. : [formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr)

### DROIT DE PARTICIPATION : CODE EPICEA :

Gratuit pour les agents du MAA, sinon, tarif sur demande.  
176467

### INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Cours sur plateforme de formation comprenant :

- des ressources pédagogiques (textes, illustrations, vidéos) avec un indicateur de progression
- des questionnaires d'auto-évaluation avec corrections
- des services de communication avec le tuteur et les autres apprenants (forums).